

LISTE DES DELIBERATIONS PRISE EN SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2023**DEL-2023-03-01 – Démission de Madame Chantal BERGER, 1^{ère} Adjointe, Conseillère Municipale et Communautaire**

Vu le Courrier de la Préfecture acceptant la démission de Madame Chantal BERGER en date du 09 mars 2023, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, valide la décision de la Préfecture en date du 09 mars 2023 valide la décision de la Préfecture et accepte de retirer Madame Chantal BERGER de la liste des Conseillers Municipaux.

DEL-2023-03-02 - Monsieur Joël METIVIER – Conseiller Municipal dans l'ordre de la liste

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte l'inscription de Monsieur Joël METIVIER sur la liste des Conseillers Municipaux.

DEL-2023-03-03 - Election des Adjoints au Maire

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré a élu à la majorité la liste des Adjoints ci-dessous :

M. PESKINE Jacques
Mme CORNOT Gaëlle
Mme MEUNIER Marion

DEL-2023-03-04 - Tableau du Conseil Municipal – Mise à jour

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, valide la mise à jour de la liste des Conseillers Municipaux et du tableau du Conseil Municipal tel que présenté ci-dessous :

FONCTION	QUALITE	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection	Suffrages obtenus par la liste (en chiffre)
Maire	M.	LEVEQUE Dominique	01/02/1945	28/06/2020	11
1er adjoint	M.	PESKINE Jacques	20/09/1947	17/03/2023	306
2 ^e adjoint	Mme	CORNOT Gaëlle	31/01/1983	17/03/2023	306
3 ^e adjoint	M.	CHIPAUX Louis	01/12/1947	28/06/2020	11
4e adjoint	Mme	MEUNIER Marion	28/05/1982	17/03/2023	306
1 ^{er} conseiller	M.	TOUBOUL Didier	03/12/1951	28/06/2020	306
2 ^e conseiller	Mme	BARBIER Karine	28/03/1975	28/06/2020	306
3 ^e conseiller	M.	BEGIN Rémi	22/06/1980	28/06/2020	306
4 ^e conseiller	Mme	MERSEY Yvette	21/06/1953	28/06/2020	271
5 ^e conseiller	M.	CIDALE Jean-Charles	21/02/1978	28/06/2020	271
6 ^e conseiller	M.	BITAUD Nicolas	18/07/1982	28/06/2020	271
7 ^e conseiller	M.	LEPLAT Michel	10/10/1958	28/06/2020	105
8 ^e conseiller	Mme	THEVENIN Sandrine	24/01/1989	04/06/2021	306
9e conseiller	M.	BOUGERET Jean-Louis	29/05/1945	03/02/2023	306
10 ^e conseiller	M.	METIVIER Joël	21/10/1954	17/03/2023	306

DEL-2023-03-05 - Demande de Fonds de concours à la CdC Vierzon-Sologne-Berry – ORGUE

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte le plan de financement tel que présenté afin de solliciter un Fonds de concours de 5 000.00 € à la CdC Vierzon-Sologne-Berry pour l'orgue de l'église à Massay.

Coût achat de l'Orgue 24 000,00 €
Coût démontage / transport / remontage 36 000,00 €
Coût total : 60 000,00 €

Financement

Fonds privés (*Fondation du patrimoine et Amis de l'Orgue du Pays Vierzonnais*) 48 000,00 €
Crédit Agricole 2 000,00 €
Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry 5 000,00 €
Commune de Massay

DEL-2023-03-06 - Dissolution et répartition financière de l'Association foncière « La Vallée de l'Arnon »

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, accepte la clé de répartition telle que présentée ci-dessous :

- 1 552.58 € pour la Commune de Méreau
- 1 552.59 € pour la Commune de Lury sur Arnon
- 1 552.59 € pour la Commune de Massay

DEL-2023-03-07 - Décision sur l'avenir de la Poste POINT RETIRE ET REPORTE

Prochain Conseil Municipal :

Vendredi 07 avril 2023 à 17h45

Sandrine THEVENIN
Secrétaire,



Dominique METIVIER



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/03/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	14	14

Vote
à la majorité
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an deux mil vingt trois, le Vendredi 17 Mars 2023 à 17:45, le Conseil Municipal de la Commune de MASSAY s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LEVEQUE Dominique, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 13 Mars 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 13/03/2023.

Présents : M. LEVEQUE Dominique, Maire, Mmes : BARBIER Karine, CORNOT Gaëlle, MERSEY Yvette, MEUNIER Marion, THEVENIN Sandrine, MM : BEGIN Rémi, BITAUD Nicolas, BOUGERET Jean-Louis, CIDALE Jean-Charles, LEPLAT Michel, METIVIER Joël, PESKINE Jacques, TOUBOUL Didier

Absent(s) : Louis CHIPAUX, donne procuration à Dominique LEVEQUE

A été nommé(e) secrétaire : Sandrine THEVENIN

DEL-2023-03-01 – Démission de Madame Chantal BERGER, 1ère Adjointe, Conseillère Municipale et Communautaire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Madame Chantal BERGER a démissionné de son poste de 1^{ère} Adjointe, de Conseillère Municipale et Conseillère Communautaire.

- **Vu** le Courier de la Préfecture acceptant la démission de Madame Chantal BERGER en date du 09 mars 2023,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, valide la décision de la Préfecture en date du 09 mars 2023 et accepte de retirer Madame Chantal BERGER de la liste des Conseillers Municipaux.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 20/03/2023
Le Maire,
Dominique LEVEQUE



Secrétaire de séance
Sandrine THEVENIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801402-20230317-DEL-2023-03-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2023

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/03/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	14	14

Vote
à la majorité
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mil vingt trois, le Vendredi 17 Mars 2023 à 17:45, le Conseil Municipal de la Commune de MASSAY s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LEVEQUE Dominique, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 13 Mars 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 13/03/2023.

Présents : M. LEVEQUE Dominique, Maire, Mmes : BARBIER Karine, CORNOT Gaëlle, MERSEY Yvette, MEUNIER Marion, THEVENIN Sandrine, MM : BEGIN Rémi, BITAUD Nicolas, BOUGERET Jean-Louis, CIDALE Jean-Charles, LEPLAT Michel, METIVIER Joël, PESKINE Jacques, TOUBOUL Didier

Absent(s) : Louis CHIPAUX, donne procuration à Dominique LEVEQUE

A été nommé(e) secrétaire : Sandrine THEVENIN

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture
Le :
Et
Publication ou notification du :

DEL-2023-03-02 – Monsieur Joël METIVIER - Conseiller Municipal dans l'ordre de la liste

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la suite de la démission de Madame Chantal BERGER, 1^{ère} Adjointe, il convient de compléter la liste des Conseillers Municipaux dans l'ordre de la liste, et après avoir obtenu son accord, Monsieur METIVIER Joël accepte le poste de Conseiller Municipal.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte l'inscription de Monsieur Joël METIVIER sur la liste des Conseillers Municipaux.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie de 20/03/2023
Le Maire
Dominique LEVEQUE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801402-20230317-DEL-2023-03-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2023

Secrétaire de séance
Sandrine THEVENIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17/03/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	13

Vote
à la majorité
Pour : 10
Contre : 2
Abstention : 3

L'an deux mil vingt trois, le Vendredi 17 Mars 2023 à 17:45, le Conseil Municipal de la Commune de MASSAY s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LEVEQUE Dominique, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 13 Mars 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 13/03/2023.

Présents : M. LEVEQUE Dominique, Maire, Mmes : BARBIER Karine, CORNOT Gaëlle, MERSEY Yvette, MEUNIER Marion, THEVENIN Sandrine, MM : BEGIN Rémi, BITAUD Nicolas, BOUGERET Jean-Louis, CIDALE Jean-Charles, LEPLAT Michel, METIVIER Joël, PESKINE Jacques, TOUBOUL Didier

Absent(s) : Louis CHIPAUX, donne procuration à Dominique LEVEQUE

A été nommé(e) secrétaire : Sandrine THEVENIN

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture

Le :

Et

Publication ou notification du :

DEL-2023-03-03 – Election des Adjointes au Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de procéder à l'élection de 3 Adjointes au Maire en remplacement des Conseillers décédés ou démissionnaires.

Le Maire enregistre une liste de candidatures à la fonction d'Adjoint :

Liste 1 :

- M. PESKINE Jacques
- Mme CORNOT Gaëlle
- Mme MEUNIER Marion

Le Maire sollicite la présence de 2 scrutateurs pour tenir l'urne.

Les scrutateurs sont :

- M. CIDALE Jean-Charles
- M. BEGIN Rémi

Le Maire déclare le scrutin ouvert et demande aux Conseillers Municipaux de voter.

Puis le Maire demande aux scrutateurs de procéder au dépouillement des bulletins de vote.

M. le Maire proclame les résultats : la liste 1 est élue à 10 voix

Liste 1 : 10 voix pour - 2 nuls / 3 blancs

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré a élu à la majorité la liste des Adjointes ci-dessous :

- M. PESKINE Jacques
- Mme CORNOT Gaëlle
- Mme MEUNIER Marion

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 20/03/2023

Le Maire

Dominique LEVEQUE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801402-20230317-DEL-2023-03-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2023

Secrétaire de Séance
sandrine THEVENIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/03/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

Vote
à la majorité
Pour : 12
Contre : 3
Abstention : 0

L'an deux mil vingt trois, le Vendredi 17 Mars 2023 à 17:45, le Conseil Municipal de la Commune de MASSAY s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LEVEQUE Dominique, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 13 Mars 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 13/03/2023.

Présents : M. LEVEQUE Dominique, Maire, Mmes : BARBIER Karine, CORNOT Gaëlle, MERSEY Yvette, MEUNIER Marion, THEVENIN Sandrine, MM : BEGIN Rémi, BITAUD Nicolas, BOUGERET Jean-Louis, CIDALE Jean-Charles, LEPLAT Michel, METIVIER Joël, PESKINE Jacques, TOUBOUL Didier

Absents : Louis CHIPAUX, donne procuration à Dominique LEVEQUE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture
Le :

A été nommé(e) secrétaire : Sandrine THEVENIN

DEL-2023-03-04 – Tableau du Conseil Municipal - Mise à jour

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, valide la mise à jour de la liste des Conseillers Municipaux et du tableau du Conseil Municipal tel que présenté ci-dessous :

FONCTION	QUALITE	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection	Suffrages obtenus par la liste (en chiffre)
Maire	M.	LEVEQUE Dominique	01/02/1945	28/06/2020	11
1er adjoint	M.	PESKINE Jacques	20/09/1947	17/03/2023	306
2 ^e adjoint	Mme	CORNOT Gaëlle	31/01/1983	17/03/2023	306
3 ^e adjoint	M.	CHIPAUX Louis	01/12/1947	28/06/2020	11
4 ^e adjoint	Mme	MEUNIER Marion	28/05/1982	17/03/2023	306
1 ^{er} conseiller	M.	TOUBOUL Didier	03/12/1951	28/06/2020	306
2 ^e conseiller	Mme	BARBIER Karine	28/03/1975	28/06/2020	306
3 ^e conseiller	M.	BEGIN Rémi	22/06/1980	28/06/2020	306
4 ^e conseiller	Mme	MERSEY Yvette	21/06/1953	28/06/2020	271
5 ^e conseiller	M.	CIDALE Jean-Charles	21/02/1978	28/06/2020	271
6 ^e conseiller	M.	BITAUD Nicolas	18/07/1982	28/06/2020	271
7 ^e conseiller	M.	LEPLAT Michel	10/10/1958	28/06/2020	105
8 ^e conseiller	Mme	THEVENIN Sandrine	24/01/1989	04/06/2021	306
9 ^e conseiller	M.	BOUGERET Jean-Louis	29/05/1945	03/02/2023	306
10 ^e conseiller	M.	METIVIER Joël	21/10/1954	17/03/2023	306

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 20/03/2023

Le Maire,
Dominique LEVEQUE




Secrétaire de séance
Sandrine THEVENIN



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801402-20230317-DEL-2023-03-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2023

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/03/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

L'an deux mil vingt trois, le Vendredi 17 Mars 2023 à 17:45, le Conseil Municipal de la Commune de MASSAY s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LEVEQUE Dominique, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 13 Mars 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 13/03/2023.

Vote
à la majorité
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : M. LEVEQUE Dominique, Maire, Mmes : BARBIER Karine, CORNOT Gaëlle, MERSEY Yvette, MEUNIER Marion, THEVENIN Sandrine, MM : BEGIN Rémi, BITAUD Nicolas, BOUGERET Jean-Louis, CIDALE Jean-Charles, LEPLAT Michel, METIVIER Joël, PESKINE Jacques, TOUBOUL Didier

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture
Le : 18/04/2023 et
Affichage du : 18/04/2023

Absent(s) : Louis CHIPAUX, donne procuration à Dominique LEVEQUE

A été nommé(e) secrétaire : Sandrine THEVENIN

DEL2023-03-05 – Demande de Fonds de concours à la CdC Vierzon-Sologne-Berry

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte le plan de financement tel que présenté afin de solliciter un Fonds de concours de 5 000.00 € à la CdC Vierzon-Sologne-Berry pour l'orgue de l'église à Massay.

Coût achat de l'Orgue	24 000,00 €
Coût démontage / transport / remontage	36 000,00 €
Coût total :	60 000,00 €

Financement

Fonds privés (<i>Fondation du patrimoine et Amis de l'Orgue du Pays Vierzonnais</i>)	48 000,00 €
Crédit Agricole	2 000,00 €
Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry	5 000,00 €
Commune de Massay	5 000,00 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801402-20230317-DEL2023-03-05-DE

Pour copie conforme :
En mairie, le 18/04/2023

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2023



Secrétaire de séance
Sandrine THEVENIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/03/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

Vote
à la majorité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mil vingt trois, le Vendredi 17 Mars 2023 à 17:45, le Conseil Municipal de la Commune de MASSAY s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LEVEQUE Dominique, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 13 Mars 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 13/03/2023.

Présents : M. LEVEQUE Dominique, Maire, Mmes : BARBIER Karine, CORNOT Gaëlle, MERSEY Yvette, MEUNIER Marion, THEVENIN Sandrine, MM : BEGIN Rémi, BITAUD Nicolas, BOUGERET Jean-Louis, CIDALE Jean-Charles, LEPLAT Michel, METIVIER Joël, PESKINE Jacques, TOUBOUL Didier

Absent(s) : Louis CHIPAUX, donne procuration à Dominique LEVEQUE

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture
Le :
Et
Publication ou notification du :

A été nommé(e) secrétaire : Sandrine THEVENIN

DEL-2023-03-06 – Dissolution et répartition financière de l'Association foncière "La Vallée de l'Arnon"

Monsieur informe le Conseil Municipal que l'Association foncière de la Vallée de l'Arnon qui regroupait trois communes ; Méreau, Lury sur Arnon et Massay, a été dissoute en date du 22 avril 2014. Une délibération prise pour la dissolution mentionnait une somme restante sur le compte de l'Association de 4 657.76 € à répartir entre les trois communes.

Cependant, cette dernière ne précisait pas la clé de répartition exacte de cette somme. Afin que les services de la Préfecture puissent prendre l'arrêté de dissolution de l'Association et permettre la clôture définitive des comptes, chaque commune membre doit prendre une nouvelle délibération afin de définir la clé de répartition financière de la somme restante.

La clé définie en 2014 mais non mentionnée sur la délibération était : **la division en 3 parts égales entre chaque commune.**

Monsieur le Maire propose donc à son Conseil Municipal, la répartition suivante :

La somme de 4 657.76 € / 3 =

- 1 552.58 € pour la Commune de **Méreau**
- 1 552.59 € pour la Commune de **Lury sur Arnon**
- 1 552.59 € pour la Commune de **Massay**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, accepte la clé de répartition telle que présentée ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 20/03/2023
Le Maire,
Dominique LEVEQUE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801402-20230317-DEL-2023-03-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2023

Secrétaire de séance
Sandrine THEVENIN

